

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MULHOUSE - 6852 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 02/07/2024 - 3983 - 2004 B 00488 - 454 087 529 - 2JC

2JC
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 18 route de Thann
68130 ALTKIRCH
454 087 529 RCS MULHOUSE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 21 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois,

Le vingt-et-un décembre,

A 08 heures 30,

Les associés de la société 2JC, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, divisé en 80 parts de 100 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social de la société situé 18 route de Thann 68130 ALTKIRCH.

Sont présents :

Monsieur Jérôme CHAPELLE,	propriétaire de	41 parts sociales,
Monsieur Julien CHAPELLE,	propriétaire de	39 parts sociales,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

2. Ont pris les décisions suivantes :

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

DEUXIEME DÉCISION

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 30 juin 2023 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

JC

QUATRIEME DÉCISION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés après en avoir reçu lecture par le Président de séance.

Jérôme CHAPELLE



Julien CHAPELLE

